

Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. I

Mars 1896

No 10

" Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

LA VIGNETTE DU " MESSAGER "

Diverses causes ont retardé la gravure de la vignette du MESSAGER, et lorsque nous avons reçu l'électrotype commandé, l'impression de notre dernière livraison était déjà très avancée. Néanmoins une couple de mille abonnés ont reçu leur journal revêtu de sa nouvelle toilette. Elle est jolie, cette toilette ; et notre MESSAGER n'aura plus cette apparence un peu misérable et négligée, qui faisait peine à ses amis. Et puis, on aimera à y voir saint Antoine à l'ombre de l'érable, l'arbre "national."

C'est en août dernier que nous avons proposé ce concours à nos abonnés. Mais, avouons-le maintenant, nous n'étions guère confiants de le voir couronné de succès, comme si quelque chose pouvait ne pas réussir quand il s'y trouve "du saint Antoine" !

De septembre à janvier, nous avons reçu *dix-neuf* projets de dessin, dont beaucoup étaient travaillés avec grand soin, bien que nous n'eussions demandé que des croquis "à faux frais."

Le projet qui nous a paru répondre mieux à ce que nous voulions, était signé du nom de Mlle Corinne Jacques, de Québec. Nous avons cru devoir l'accepter, et nous en avons confié l'exécution à M. J.-B. Lagacé, Dessinateur de Montréal, qui, suivant

nos indications, a modifié quelques détails du dessin.

Notre choix fait, en décembre, il nous est arrivé encore quelques projets de grande valeur artistique, qui, s'ils étaient venus plus tôt, auraient rendu notre décision encore plus difficile à prendre.

La plupart de nos artistes ont préféré ne pas nous donner leurs noms, que nous aurions pourtant voulu enregistrer ici, comme témoignage de notre gratitude. Signalons toujours, parmi ceux-là, un dessinateur de Québec que nous avons presque reconnu, tant son dessin était gracieux, délicat et d'un fini extraordinaire. Il trouvera, dans le projet adopté, quelque chose de son idée.....Signalons encore un magnifique dessin à la plume, du format de 18 x 13 pouces, venant du Collège Saint-Laurent, près Montréal. Saint Antoine y est représenté soulageant les pauvres et guérissant les malades. Ce beau travail, qui n'est pas signé non plus, est arrivé trop tard pour le concours.

Voici la liste des correspondants qui ont bien voulu se faire connaître :

1o Couvent de Jésus-Marie, Saint-Joseph de Lévis : très belle idée dans ce projet qui nous aurait mis dans un grand embarras, si nous l'avions reçu plus tôt ;

2o M. F.-Ed. Meloche, artiste de Montréal : dessin très artistique ;

3o Dlle Blanche de Martigny, Varennes, P. Q. ;

4o Dme Ph. Labranche, Saint-Roch de Québec ;

5o M. A. Lemieux, Montréal ;

6o Dme F. Coulombe, Saint-Edouard de Lotbinière ;

7o Dlle Fé. Angers, Pointe aux Trembles (Portneuf.)

En résumé, presque tous les travaux reçus sont remarquables par l'invention et par l'exécution.

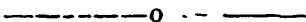
Un jour, nous nous sommes dit : Pourquoi ne ferions-nous pas graver tous ces dessins, de façon à les offrir, sous forme d'album, à nos fidèles abonnés ? — Cela serait bien beau, il est vrai, et ce serait excellente façon de récompenser le dévouement de tous ces artistes de la plume et du crayon. Malheureusement, la dépense qu'il aurait fallu faire pour réaliser cette idée, aurait été très considérable, et hors de toute proportion avec nos modestes ressources.

Il faut donc nous contenter de dire " merci " à ces personnes qui ont travaillé pour notre œuvre.....

Mais, notre œuvre, c'est avant tout celle de saint Antoine ; et saint Antoine, lui, ne manque pas des moyens de prouver sa reconnaissance.....

Eh bien, voilà ! Nous prions instamment notre grand Saint de payer lui-même notre dette, de la façon qu'il voudra..... Saint Antoine paye toujours dans les hauts prix, plus encore que les gouvernements.....

Tous nos abonnés, satisfaits de voir leur cher **MESSAGER** revêtu d'un certain cachet artistique, voudront s'unir à nous pour prier saint Antoine de bénir ces pieux artistes qui ont consacré leurs talents à l'honorer !



LIVRES ET JOURNAUX MAUVAIS

Il est fort louable d'appartenir à la Congrégation de la Sainte-Vierge, d'être du Tiers Ordre, de la Sainte-Famille, de la Pieuse Union, de l'Apostolat de la Prière, etc., et certes nous engageons fortement nos lecteurs à s'agréger à ces pieuses associations.

Mais il faudrait pourtant remplir aussi, et bien exactement, tous ses devoirs d'état. Parents chrétiens, il faudrait pourtant veiller à l'éducation de vos enfants *en tout et partout*.

Vous savez l'influence pernicieuse des mauvaises " compagnies," et, pour rien au monde, vous ne permettriez à vos enfants de fréquenter de mauvais.

amis. Vous faites bien ! Et cependant ! . . . Cependant, vous fermez les yeux sur d'autres compagnons encore bien plus dangereux : les livres et les journaux *qui ne sont pas bons*.

Tous les jours vous accueillez au sein de la famille tel journal dont le feuilleton glorifie tous les vices, tel journal qui tient à honneur de raconter en détail les scènes criminelles, tel journal qui cherche à discréditer la religion par ses invectives ou ses moqueries.

Pères et mères, *vous payez* chaque année ce qu'il faut pour offrir chaque jour des lectures de ce genre à vos fils et à vos filles ! Et vous serez surpris quand, un jour, vous constaterez que ces chers enfants ne sont pas des modèles de piété, de modestie, d'obéissance ?

Vous serez encore bien plus surpris, le jour où un juge inexorable vous demandera compte de ces âmes qu'il vous avait confiées. . . . Rappelez-vous souvent les paroles terribles dont, au temps de sa vie mortelle, Celui qui nous jugera a stigmatisé les personnes qui scandalisent les petits. Or quelle différence y a-t-il entre : causer soi-même le scandale, et ne pas préserver du scandale ceux qu'on avait le devoir de protéger ?

HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

[Continué de la page 101]

CHAPITRE III

1217-1220

LE JEUNE CHANOINE DE COÏMBRE (*suite*)

Dans ce couvent de Saint-Antoine abbé, vivait un Religieux d'un grand mérite. La princesse Sancia, avec une dame d'honneur nommée Marie Garcia, alla le visiter, voulant avoir avec lui une

conférence spirituelle. Le Religieux qui passait sa vie dans la solitude et l'oraison, refusa d'abord de se rendre auprès d'elle. La princesse pleura beaucoup ; pris de pitié, le Religieux vint la trouver tenant d'une main de la paille et de l'autre du feu. Quand il fut en présence de la visiteuse, laissant la flamme consumer la paille, il dit à Sancia : " Si bon et si saint que soit votre désir, je ne veux point avoir de conversation particulière avec vous. Vous avez vu comment le feu a dévoré la paille ; ainsi sont exposés les Religieux, s'ils vont au parloir sans raisons suffisantes. Tout au moins, ils courent risque d'y perdre le fruit recueilli dans l'oraison par leurs entretiens avec DIEU."

La pieuse princesse écouta avec humilité, et ne vint plus distraire le Frère Mineur. (1)

La réputation de ce pieux Franciscain et celle de ses Frères était arrivée, on le pense bien, jusqu'au monastère voisin de Sainte-Croix. DIEU, qui destinait Ferdinand à devenir un des champions de la pauvreté séraphique, fit tressaillir son cœur d'une manière inénarrable, quand il vit pour la première fois deux Frères Mineurs demander humblement à la porte de son monastère l'aumône pour l'amour de DIEU.

Il fut ordonné prêtre au monastère de Sainte-Croix, en 1218, selon Louis de Missaglia, en 1220, selon d'autres auteurs. Il ne peut y avoir de doute sur ce point ; on lit dans la cinquième leçon de l'Office de saint Antoine chez les Chanoines Réguliers : "Poussé par le désir du martyr, Antoine déjà fort savant et prêtre passa dans l'Ordre franciscain : — *Martyrii desiderio impulsus, ad franciscanum Ordinem, jam benè doctus et Sacerdos factus, transiit.*" (2)

Un jour qu'il célébrait avec une grande ferveur

[1] LOUIS DE MISSAGLIA, libr. 1, p. 14, note A.

[2] *Chronique des 24 Généraux.* — PELLEGRINO BOLOGNESE. AZEVEDO, *Dissertation VII.*

le saint sacrifice, il vit le Frère Mineur, dont nous avons parlé plus haut, dans une vision qui fit époque dans la vie de Ferdinand. Ce bon Religieux venait de mourir et notre saint aperçut son âme quittant son corps sous la forme d'un bel oiseau. Cette âme bienheureuse ne fit que traverser le Purgatoire, pour s'envoler glorieusement au bienheureux paradis.

Ému, presque conquis déjà, Ferdinand eut sans cesse présent à l'esprit la sublime béatitude :

“ Bienheureux les pauvres, le royaume des cieux leur appartient.” (1)

(A suivre)

o

CHRONIQUE DE LA DEVOTION A SAINT ANTOINE

TROIS-RIVIÈRES—Le 17 février, à l'Hôpital, il y eut messe solennelle et salut du Saint Sacrement, pour remercier saint Antoine du développement vraiment prodigieux de l'œuvre du Pain des pauvres.

SAINT-JEAN-CHRYEOSTOME [LÉVIS]—Grande fête le 16 février. Mgr C.-O. Gagnon y bénit une statue de S. Antoine et un groupe de la Sainte-Famille. Sermon par M. le curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

BON-PASTEUR DE QUÉBEC—Le 27 du mois dernier, bénédiction et installation d'une statue de S. Antoine dans l'église du Bon-Pasteur.

ST. JOHNSBURY, VT.—Le 23 février, M. le curé a béni une statue de notre Saint destinée à l'Hôpital. L'Œuvre du pain est déjà établie en cette paroisse.

CONTRECOEUR (VERCHÈRES)—La dévotion envers S. Antoine est en grand honneur. Plusieurs favors ont déjà été obtenus; la dévotion va surtout grandissante depuis que la statue du Saint a été installée dans notre sanctuaire. *A.-G. F., Ptre.*

SAINT-ALEXIS (MONTCALM)—Le *Messenger* est toujours attendu avec impatience par les abonnés. La dévotion à saint Antoine se répand dans notre paroisse. *G. A.*

BENNINGTON, VT.—La dévotion à saint Antoine et l'Œuvre du pain sont déjà florissantes dans cette paroisse.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, SHEBROOKE—Je suis heureux de vous dire que la dévotion à S. Antoine est établie ici depuis quelques mois. J'ai placé une statue du Saint dans mon église, et beaucoup de fidèles ont déjà obtenu des favors signalés. *J.-A. L., Ptre.*

SAINT-NOBERT DE BERTHIER—L'Œuvre du pain a déjà donné ici d'importants secours pour les pauvres.—Notre belle statue de S. Antoine est arrivée juste pour la grande retraite que nous avons eue, et nous sommes aidés à la bien faire.—Bien des grâces obtenues. *X.*

o

[1] LOUIS DE MISSAGLIA, libr. 1. p. 13 et 14.

FAVEURS OBTENUES PAR L'INTERCESSION DE SAINT ANTOINE

Reconnaissance à S. Antoine pour plusieurs faveurs signalées obtenues après promesse de pains. *Une protégée de S. Ant.*—**SAINTE-ANNE DE LA POCAITIÈRE** : Une faveur obtenue. *V. P.*—**HÉBERTVILLE** : Une faveur obtenue. *Dme L.-A.*—**WOTTON** : Deux grâces obtenues après promesse d'insertion dans le *Messenger*. *Une abonnée.*

—**St-D. L.** : Le 31 décembre dernier je fus atteint d'une maladie assez grave. Le médecin appelé déclara que si je ne prenais pas de mieux d'ici à vingt-quatre heures, il faudrait faire une opération assez douloureuse. Ce que voyant, ma femme, craignant quelque complication, promit six pains à saint Antoine (lesquels ont été donnés depuis) si j'étais soulagé avant le temps désigné. Dès le soir du même jour, j'éprouvai un mieux considérable et, grâce à l'intervention de ce grand Thaumaturge, je suis parfaitement guéri de cette maladie sans avoir été obligé de me faire opérer. Grâce à Dieu et reconnaissance à saint Antoine pour cette nouvelle faveur ajoutée à tant d'autres! *E. J. G. A. L.*

—**ANSE AU GRIFFON (GASPÉ)** : Après une neuvaine à S. Ant., nous avons obtenu la guérison d'un cheval de prix, qui était mourant. Je suis convaincu de l'intervention de saint Antoine dans cette guérison que je considérais comme impossible. *J. J.*

—**QUÉBEC** : Après une neuvaine et promesse de faire publier dans les Annales de saint Antoine, la guérison s'est opérée miraculeusement chez une personne atteinte d'une congestion de poumons. Les derniers sacrements lui avaient été administrés, mais le bon saint Antoine voulut manifester sa puissance une fois de plus.

Grande reconnaissance et grand merci au puissant saint Antoine! *Mme J. M. T.*

—**YAMACHICHE** : Saint Antoine m'a donné plus de force, plus de santé, et je m'acquitte de la pro-

messe que j'avais faite de m'abonner au *Messenger*.
Dme F. C.—SAINT-ROCH DE QUÉBEC : Une faveur obtenue après promesse de publication. *Dme E. L.*—SAINT-UBALDE : Une grâce obtenue après avoir promis six pains pour les pauvres. *Un abonné.*—SAINT-RAYMOND : Une demande exaucée. *M.*—SAINT-MATHIAS : Reconnaissance à saint Antoine pour une faveur obtenue après une promesse pour l'Œuvre du pain. *X.*—QUÉBEC : Reconnaissance à saint Antoine pour un 5 piastres perdu et retrouvé, après avoir promis un pain pour les pauvres et de faire insérer cette faveur dans le MESSAGER. *M.H.*—SAINT-MARIE (BEAUCE) : Une demande exaucée. *Une amie de saint Antoine.*

—QUÉBEC : Il y a une quinzaine de jours, Mère Supérieure faisait porter à la poste une lettre importante. Deux ou trois heures plus tard, le porteur revint lui dire qu'il l'avait perdue. Immédiatement, elle prie saint Antoine de la lui faire retrouver, promettant de faire inscrire cette grâce dans le MESSAGER. En même temps, on cherche, mais vainement, de tous côtés. En dernier ressort, on s'adresse à la poste où, au milieu des autres lettres, on retrouve enfin la fameuse lettre rendue et toute timbrée. *X.*

—DULUTH, E.-U. : Protection spéciale et faveurs temporelles obtenues par l'intercession de S. Antoine. *E. L.B.*—RIVIERE-OUELLE : Une faveur obtenue, après une neuvaine et promesse d'inscription au *Messenger*. *Une abonnde*—SAINT-DOMINIQUE : Guérison d'un enfant malade depuis quinze mois. *Une abonnde.*

—.... : Ayant à mon service un homme que je ne voulais plus garder pour des raisons valables, cet homme me faisait beaucoup de menaces dangereuses et il avait déjà commencé à me faire tort. Nous avons donc commencé une neuvaine à saint Antoine ; ce n'est qu'à la troisième que cet homme s'est adouci et qu'il est venu lui-même avouer ses torts. Remerciements au bon saint Antoine ! 2ème fait :

Une personne se trouvant dans l'obligation de rencontrer un billet sans délai, ne voyait aucun moyen de le payer sans le secours du grand Thaumaturge. Voilà que tout à coup une personne vint s'offrir à arranger l'affaire. Reconnaissance à saint Antoine!
Un abonné.

—OTTAWA Une jeune fille d'Ottawa envoie \$1 pour le Pain de Saint-Antoine, en reconnaissance d'une grâce importante qu'elle a obtenue, avec promesse de le faire publier dans le MESSAGER. *Une abonnée.*

—QUÉBEC : Une jeune mère de famille dangereusement malade a éprouvé un mieux sensible, immédiatement après avoir fait une promesse à saint Antoine. *M. L. T. D.*

—... : Mille remerciements à saint Antoine pour un grand nombre de faveurs obtenues (avec promesses de pain) par une abonnée. *E. D. T. M.*

—LOUISEVILLE : Je viens aujourd'hui remercier saint Antoine d'une faveur obtenue par son intercession dans une affaire difficile. *Une abonnée.*

—Soulagement dans la maladie après avoir prié saint Antoine. *Une abonnée.*

—SAINT-JOSEPH D'ALMA : Une faveur obtenue. *Dme N. T.*—COLLEGE DE L'ISLET : Actions de grâces à saint Antoine pour deux faveurs.—VICTORIAVILLE :

Une faveur obtenue après promesse d'insertion. *Une abonnée.*—SOREL : Guérison d'une maladie que j'appréhendais comme devant être longue. *Une abonnée.*

—BAIE DES PERES, TEMISCAMINGUE : Succès dans une entreprise ; guérison d'une maladie dangereuse. *Dme J. D.*—SAINTE-MARIE (BEAUCE) : Je remercie saint Antoine pour la guérison de mon enfant. *H. M. A.*—N.-D. DE LATERRIÈRE : Une faveur obtenue. *L. S. G.*—SOMERSET : Une bonne situation obtenue. *H. C.* Un mariage heureusement conclu. *X.*

—VANCOUVER, WASH. : Un de nos malades, troublé par la grande quantité de morphine dont il faisait usage depuis longtemps, vint à notre hôpital pour

se faire soigner. Se trouvant mieux, mais encore très faible, il déserta un soir, et prit le bateau pour une ville voisine ; de suite nous envoyons à sa recherche sans pouvoir le trouver. Inutile de vous dire notre inquiétude ; une neuvaine fut commencée avec promesse de faire insérer dans le MESSAGER, s'il revenait. Deux jours après, à notre grande surprise, il revint de lui-même, ayant été obligé de marcher une partie du chemin. Gloire à saint Antoine !

Hôp. Saint-Joseph.—**SAINTE-REMI (NAPIERVILLE)** : Un homme de cette paroisse avait des affaires importantes à transiger ; et voyant tous les mois, dans votre cher petit MESSAGER, les faveurs de toutes sortes que le bon saint Antoine de Padoue obtient à ceux qui l'invoquent, il fit à deux reprises différentes la promesse d'une piastre pour l'œuvre du Pain et de publier ces faits s'il était exaucé. Le résultat ne s'est pas fait attendre longtemps, et dans chaque cas le grand Thaumaturge a laissé voir qu'on ne l'invoque jamais en vain.

Une autre personne de Saint-Rémi avait promis une piastre pour l'œuvre du Pain, si le bon saint Antoine voulait lui venir en aide pour une faveur qu'il sollicitait ; et, ayant été exaucé, il est heureux de remplir sa promesse et de publier, dans votre MESSAGER, ce fait qui prouve une fois de plus la bonté de ce grand Saint.

Zélateur.—**CHATEAU-RICHER** : Guérison assez complète d'une malade. *G. A. L.*

—**SAINTE-BERNARD** : Guérison d'une mère de famille. *D. G.*—**QUÉBEC** : Je désire publier à la gloire de saint Antoine, et tout particulièrement pour l'édification de la jeunesse catholique de notre Province, les faveurs spéciales dont mon jeune frère a été l'objet après avoir invoqué ce grand et puissant protecteur.

Quoiqu'il fût attaché de cœur aux enseignements de la religion chrétienne, sa piété, dans la pratique, laissait joliment à désirer, comme cela arrive un peu trop fréquemment chez les jeunes gens ; et, pour cela, notre famille profita d'une affaire qui lui causait beaucoup d'inquiétude, pour l'exhorter à prier et recourir en toute confiance à la Providence par l'intercession de saint Antoine de Padoue. Voici ce qui en était : il y a quelques mois, il apprit par hasard qu'une somme assez considérable qui lui revenait de droit était retenue par le mauvais vouloir d'un de ses supérieurs ; il en avait besoin ; de là grande perplexité. Aussitôt, il fit une promesse à saint Antoine de quelques douzaines de pains pour les pauvres, et, avant une semaine, cette somme lui fut remise bon gré mal gré

sur l'ordre d'un chef. Quelque temps après, il cherchait de tous côtés une position convenable; alors il fit une autre tentative auprès de saint Antoine qui lui inspira désormais une grande confiance, et une autre promesse; et après plusieurs iours d'anxiété, contre toute attente, il a obtenu par l'entremise d'un étranger, devenu soudainement un très bienveillant protecteur, un bien meilleur emploi que jamais, avec augmentation de salaire et l'espoir d'une belle promotion, ce qui ne tarda pas à arriver. Aujourd'hui, il est casé tout à fait avantageusement et il s'est empressé de faire une troisième offrande de reconnaissance à saint Antoine de Padoue. Nous voyons avec plaisir que notre jeune frère se fait maintenant l'avocat et le propagateur de cette belle dévotion auprès de ses amis; il implore toujours, dans toutes difficultés, son céleste protecteur. Que saint Antoine daigne continuer à bénir et à protéger notre famille; nous serons de plus en plus reconnaissants, et charitables envers les pauvres. *R. L. B.*

—WILLIMANTIC, CONN. : Une grâce obtenue. *P.*—SAINT-DOMINIQUE [JONQUIÈRES] : Guérison d'un enfant. *V.*—NEW BEDFORD, MASS. : C'est avec bonheur que je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers saint Antoine. Ma petite fille était atteinte du croup. J'ai obtenu sa guérison après avoir promis une neuvaine, et promis de la faire publier dans vos Annales. Merci à saint Antoine. *Une abonnée.*—Dans une de nos paroisses des Cantons de l'Est il y avait quelques chicaniers, comme il y en a plus ou moins dans toutes nos paroisses, qui voulaient molester un brave et honnête cultivateur, dont tout le crime avait été de se protéger contre les étourderies de quelques gamins. Malheureusement, les parents de ces écervelés prirent mal la chose, et voulu rent se faire les défenseurs de leurs enfants coupables. Ils se montèrent la tête, consultèrent les avocats, et prirent le parti d'intenter procès. Durant ce temps une jeune femme, mère de trois enfants, remplie de foi, attristée de ce qu'elle voyait et entendait, se mit à prier saint Antoine avec fervent, avec ses enfants, le conjurant d'apaiser les esprits, d'amener la réflexion, et d'empêcher tout procès. Elle pria ainsi sans relâche pendant plusieurs semaines, et Dieu voyant sa foi ardente a bien voulu l'exaucer par l'entremise de saint Antoine; les procès ont été arrêtés, et les esprits surexcités se sont apaisés. Voilà les effets de la protection de ce Saint dont la dévotion se répand rapidement dans notre pays.

XXX.—SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC : La protection de saint Antoine s'est manifestée envers moi d'une manière évidente. *X.*—FRASERVILLE : Plusieurs grâces obtenues, entre autres la guérison de ma fille très malade. *J. F. P.*—ASSOMPTION : Une communauté remercie le bon saint Antoine de Padoue pour lui avoir fait trouver de l'argent dont elle était en recherche depuis quatre mois. *X.*—SAINT-JANVIER [TERREBONNE] : Reconnaissance à saint Antoine pour objets perdus retrouvés. *J. Desroches.*—QUÉBEC : Un grand danger évité. Assurément, personne n'éprouve de déception, lorsqu'il s'adresse au grand *Faiseur de miracles* avec une confiance véritable. *Une abonnée.*—N.-D.-R.-S. : Mille remerciements à saint Antoine pour le retour d'un frère. *X.*—SAINT-AUGUSTIN : En septembre, un bienfaiteur ou mieux un père était déclaré incurable par le médecin; déjà on lui avait administré les derniers sacrements et on craignait, d'un instant à l'autre, de lui voir rendre le dernier soupir. Je m'adressai avec une vive confiance à saint Antoine, et, dans l'espace de dix jours, le malade reprit assez de forces pour se lever, et peu après il continua ses occupations. Puissiez cette faveur augmenter la confiance envers notre protecteur! Il m'a accordé, en outre, deux grâces spirituelles et une temporelle à moi-même. *Une Enfant de Marie.*—CHICOUTIMI : Guérison d'une grave maladie de gorge, après promesse d'une neuvaine, etc. *A. F.*—SAINT-ROCH DE QUÉBEC : Remerciements à saint Antoine pour avoir retrouvé un paquet de valeur, perdu depuis deux mois, après la promesse

faite de publier cette faveur dans le *Message* et de donner un pain pour les pauvres. C. A.—SAINT-ÉLOI : Ci-inclus 50 cts pour l'Œuvre du pain de saint Antoine, en remerciement d'une faveur obtenue. Merci, bon saint Antoine ! Une abonnée.—QUÉBEC : Ci-inclus \$2.00 que j'avais promises à saint Antoine si je réussissais dans une certaine transaction, et comme le résultat m'a été favorable, je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse. Merci, merci, honneur et gloire à saint Antoine ! T. L.—CHICOUTIMI : Un jeune homme, résidant à l'étranger, cherchant en vain un emploi, eut l'inspiration de promettre pour le Pain de Saint-Antoine et de faire publier dans le *Message*, s'il obtenait ce qu'il demandait depuis plusieurs semaines. Confiant en sa promesse, il se rendit à un bureau d'où il fut renvoyé ; et cinq minutes après on le rappela, lui donnant un emploi assuré. Cela lui fit dire : "Saint Antoine m'a donc exaucé," et il a accompli sa promesse.—Un jeune homme de Chicoutimi, étant à Québec ces jours derniers, égara de l'argent. Sans avoir confiance, il dit à saint Antoine : "Je ferai dire une messe en votre honneur, si je retrouve ce que j'ai perdu." Il retrouva de suite ce qu'il croyait bien perdu. X.—SAINT-CÉSaire : Une position trouvée pour un jeune homme ; plusieurs autres grâces. Une abonnée.—SAINT-FOY : Reconnaissance et actions de grâces à saint Antoine pour une faveur obtenue par son intercession, après promesse de faire inscrire le fait dans le *Message*. M. et Mme R.H.—QUÉBEC : Une faveur obtenue. E. C.—ONION LAKE, N. W. T. : Je dois à l'intercession de saint Antoine le succès dans une affaire très importante. Un Religieux.—CHICOUTIMI : Un outil retrouvé. S. T.—... : Actions de grâces à saint Antoine pour deux faveurs obtenues par son intercession. X.—Succès d'examens, E. N. L. ; E. G.—Et plusieurs autres faveurs.



RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Un père de famille adonné à l'ivrognerie. — Examen, 1. — Protection spéciale, 16. — Entreprises, 14. — Santé, 7. — Emprunt d'argent, 3. — Succès dans la musique, 1. — Étudiants, 7. — Familles, 7. — Conversions, 16. — Recouvrement de dettes, 6. — Guérisons, 26. — Objet perdu, 1. — Vocation, 9. — Faveurs spéciales, 49. — Solidarité, 5. — Piété, 3. — Ecclésiastique, 1. — Bonne mort, 13. — Situation, 11. — Personnes chères, 11. — Voyageurs, 10. — Enfants, 4. — Retour en Canada, 1. — Défunts, 5.

Dire un *Pater* et un *Ave* tous les jours, pour toutes les recommandations inscrites dans le *Message*, et qui n'ont pas encore été exaucées.

—Et la question scolaire de Manitoba, l'oublierait-on ?—C'est le moment décisif !—Nous disons aux 50,000 lecteurs du *MESSAGE* : Si vous le voulez, vous en obtiendrez, de notre bon S. Antoine, la solution satisfaisante.....